

Caroline Gardette, directrice générale adjointe de l'InVS

Bonjour, tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre présence et je dois excuser Françoise Weber, directrice générale de l'InVS, qui n'a pu être parmi nous aujourd'hui et qui le regrette.

La surveillance non spécifique est un outil de surveillance nouveau à l'InVS. Il est très important pour la veille sanitaire. Il est innovant et nous sommes précurseurs en Europe.

Le partenariat avec SOS a commencé à fonctionner il y a moins de deux ans et demi et déjà 43 de vos 60 associations transmettent leurs données à l'InVS et la collaboration entre vos représentants et nous est particulièrement riche. Elle a permis d'organiser une rétro-information hebdomadaire dès l'été dernier. Grâce à l'application informatique en cours de développement (SurSaUD), cette rétro-information pourra être plus fréquente et se faire à un niveau géographique plus fin.

Cette surveillance non spécifique est complémentaire des surveillances spécifiques (c'est-à-dire par pathologie) qu'effectue également l'InVS. Le croisement des données des différentes sources en médecine ambulatoire, mais aussi en médecine hospitalière, permet d'affiner les analyses.

Il est important de continuer à construire et à accueillir d'autres associations, mais aussi à améliorer la qualité des données pour qu'elles soient plus facilement analysables.

Je n'oublie pas qu'au-delà du système que l'on veut le plus automatisé possible, il y a un réseau d'hommes et de femmes sur qui nous pouvons compter pour nous signaler tout événement anormal.

Le système n'existerait pas sans vous. Merci d'y participer et de contribuer à sa qualité. Je vous souhaite une journée enrichissante.

Patrick Guérin, président de SOS Médecins France

Madame la directrice, mes chers confrères

Merci à vous, merci à la Cellule de coordination des alertes pour le travail de qualité effectué. Merci d'être venus à cette première journée de bilan.

L'aventure a commencé pour nous il y a trois ans. Après les premiers échanges, une première convention, signée le 20 décembre 2005, actait que "SOS Médecins France (SMF) et l'InVS s'associaient pour améliorer la veille sanitaire". Il faut bien considérer qu'il s'agissait là d'une petite révolution. On connaît bien l'indépendance et l'individualisme des médecins libéraux et donner accès à nos données n'était pas évident pour nous.

SOS enregistre des données issues de la gestion de son activité. Cet enregistrement est centré sur le

patient. Montrer que ces données accumulées et analysées pouvaient avoir un intérêt pour la veille sanitaire, c'est ce que vous nous avez apporté. Ce fût une excellente chose pour SOS que cette dimension nationale de la veille sanitaire.

Dès le début, nous avons opté pour une organisation nationale qui respecte la régionalisation : les données des associations SOS sont centralisées sur le serveur de SMF, puis transmises à l'InVS qui les remet à disposition des Cire. Si l'on veut garder une comparabilité des données d'une région à l'autre, d'une association à l'autre, il faut respecter ce modèle ; c'est le gage de l'opérationnalité.

Merci d'être là et bon travail pour cette première journée de bilan.